



# Le Phare

Bulletin  
d'information

Volume No 10 – Numéro 8

Le 23 avril 2008

Thérèse Martin, agente d'information

## Conseil des commissaires

**L**e Conseil des commissaires s'est réuni en séance ordinaire le 31 mars dernier. Plusieurs documents ont été adoptés, en prévision de l'année scolaire 2008-2009.

Les documents suivants ont été adoptés : « Règles de passage », « Calendriers scolaires 2008-2009 de la formation professionnelle du CFP Mont-Joli – Mitis », « Liste des disciplines, secteur des jeunes », « Liste des spécialités de la formation générale des adultes » et « Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle ». Tous ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Les commissaires ont offert leurs félicitations à des élèves qui ont remporté des prix lors de la Finale régionale de l'Expo-Sciences 2008, qui se déroulait récemment à l'école le Mistral. Le Conseil a félicité Frédérick Perron-Deschênes et Florence Goulet, élèves de l'école Paul-Hubert, qui ont remporté le 3<sup>e</sup> prix, de même que Marie-Élyse Tremblay et Myriam Langlois, élèves de l'école le Mistral, qui ont mérité le 4<sup>e</sup> prix.

Le Conseil a nommé le directeur général, monsieur Jacques Poirier, à titre de délégué officiel de la Commission scolaire des Phares à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS). Monsieur Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles, a été nommé délégué officiel substitut.

En prenant en considération l'importance de la sécurité dans le transport scolaire et l'importance du budget consacré au transport, la Commission scolaire des Phares

demandera au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une allocation spécifique pour les activités liées à la prévention, la promotion et la mise en place de moyens visant l'amélioration de la sécurité dans le transport scolaire. La C.S. des Phares entreprend également des démarches auprès de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour obtenir un soutien dans ce volet. La résolution sera également transmise à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Le Conseil a adopté, pour fins de consultation, le projet de « Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés ». Un échéancier a été adopté afin de procéder à une consultation publique sur le sujet. La réception des mémoires écrits est prévue le 2 mai 2008, la consultation publique, le 5 mai et l'adoption de la politique le 26 mai 2008.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport exige des travaux dans le cadre de la réforme de la comptabilité gouvernementale. Cette réforme entraînera notamment des besoins supplémentaires en ressources humaines, de même que des coûts additionnels de développement informatique. Le Conseil des commissaires demande donc au Ministère de soutenir les commissions scolaires dans la mise en place de la réforme de la comptabilité gouvernementale, en prévoyant des ressources budgétaires supplémentaires pour l'année 2008-2009.

De retour en séance publique le 7 avril 2008, en ajournement de la séance ordinaire du 31 mars, les commissaires ont adopté le document « Calendrier scolaire 2008-2009 »

de la formation générale des jeunes. Ce document a été déposé pour consultation au bureau du Secrétariat général.

Le projet de « *Politique sur la violence et le harcèlement en milieu de travail* » a été adopté pour fins de consultation. Par ailleurs, de retour de consultation, la « *Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires* » a été adoptée. Le document sera colligé aux *Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire des Phares*.

Dans le cadre du projet de relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli au pavillon Notre-Dame-de-Lourdes, de l'école les Alizés, et du regroupement de l'ensemble des élèves de cette école au pavillon Saint-Joseph, le Conseil demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la C.S. des Phares à contracter un emprunt de 1 160 000 \$. La Commission scolaire souhaite rembourser le capital et les intérêts sur une période de dix ans. Cet emprunt sera remboursé à même la subvention de base à l'investissement et les intérêts seront à la charge de la Commission scolaire.

Les commissaires ont offert leurs sincères félicitations aux élèves du Centre de formation Rimouski-Neigette qui se sont qualifiés pour représenter la Commission scolaire des Phares aux 10<sup>e</sup> *Olympiades québécoises de la formation professionnelle* prévues du 23 au 26 avril, à Québec. Le Conseil a également félicité les enseignants qui les accompagneront. Nous vous invitons à lire un article, dans la présente édition du journal *Le Phare*, pour connaître les noms de ces élèves et des enseignants.

Les déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, monsieur Raymond Tudeau, président, monsieur Raynald Caissy, vice-président, madame Noëlla Bourdages et monsieur Alain Rioux, commissaires, sont aussi délégués au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Le Conseil a également délégué une autre personne pour participer au colloque 2008 de la Fédération. Il s'agit de monsieur Jean-Maurice Lechasseur.

Le Conseil a adopté l'*Avis de la Commission scolaire des Phares sur le projet de règles*

*budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année 2008-2009*. Cet avis sera transmis au Ministère et une copie sera déposée au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

La structure du réseau des écoles a été établie, en tenant compte des caractéristiques du territoire, de la diminution démographique, du *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres de commissions scolaires* et de la consultation effectuée auprès de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Bas-du-Fleuve. Le Conseil a résolu d'établir à 30 le nombre de postes de cadres d'établissement pour l'année scolaire 2008-2009, d'abolir un poste de direction d'établissement, de poursuivre l'expérimentation d'un poste de direction pour les écoles Langevin et Saint-Jean pour l'année scolaire 2008-2009 et de nommer madame Édith De Champlain directrice de ces écoles, jusqu'au 30 juin 2009. Les 30 postes de cadres concernés ont été affectés à des établissements pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

De plus, la structure administrative de la Commission scolaire a été actualisée et cette actualisation sera effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, selon les paramètres suivants :

- Abolir le poste d'agent d'administration à l'école Élisabeth-Turgeon;
- Affecter l'agent d'administration en formation professionnelle et à l'éducation des adultes, monsieur Jacques Pettigrew, à 50% aux Services des ressources financières et à 50% à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes;
- Transformer le poste de coordonnateur des Services des ressources humaines en poste de directeur adjoint des Services des ressources humaines;
- Rendre officielle la désignation du poste de secrétaire général, telle que modifiée le 1<sup>er</sup> juillet 2003, par celle de directeur des Services du secrétariat général;
- Affecter temporairement, pour 2008-2009, le régisseur aux opérations aux Services des ressources matérielles, monsieur Johnny Tardif, au poste de régisseur adjoint au transport aux

Services des ressources matérielles, à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste;

- Comblent temporairement par un contrat de service, pour 2008-2009, le poste de régisseur aux opérations aux Services des ressources matérielles.

L'organigramme de la Commission scolaire des Phares pour 2008-2009, tel que présenté par le Directeur général, a également été adopté et déposé au Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Le Conseil a résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, les postes de directrice ou de directeur des écoles l'Écho-des-Montagnes/Lavoie, des Bois-et-Marées et Lévesque. Un comité de sélection pour le comblement des deux postes a aussi été formé.

Dans un tout autre ordre d'idées, les commissaires ont souhaité un prompt rétablissement au vice-président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raynald Caissy.

---

*imof.ca*

## **Un nouveau site Internet pour contrer le décrochage scolaire**

La Commission scolaire des Phares et le Cégep de Rimouski lancent conjointement un nouveau site Web qui a pour but de prévenir le décrochage scolaire. Ce site conçu par les Productions Martin Perron, à Rimouski, est accessible à l'adresse [www.imof.ca](http://www.imof.ca), une adresse simple, imagée, qui réfère à un personnage qui s'adresse directement aux jeunes, « *imof* » et qui a pour objectif de retenir leur attention et leur intérêt.

Ce site vivant et interactif comprend différentes sections qui inciteront les étudiants à persévérer, à poursuivre leur formation et à atteindre leur but. Une foule de renseignements et des liens outilleront davantage les jeunes et les étudiants adultes dans différents volets : agenda des principaux événements à venir, dates relatives aux demandes d'admission, aide aux devoirs, listes des différents programmes d'études, aide à l'emploi, etc. Afin de favoriser le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance envers l'institution qu'ils fréquentent, les étudiants pourront suivre, sur le site, le déroulement de diverses activités scolaires, culturelles et sportives. Ils pourront

aussi découvrir les témoignages de personnes qui ont décroché de leur vie scolaire et qui ont ensuite fait le choix de revenir en formation.

Des photographies, des éléments sonores et la vidéo ont été abondamment utilisés, à l'intérieur du site Internet, afin de capter et de retenir l'intérêt des jeunes.

Le site *imof* se veut un moyen de plus pour inciter les jeunes et les adultes à poursuivre leurs études. Ce site s'adresse particulièrement aux élèves de la fin du secondaire et aux étudiants du collégial. En cette période de l'année, des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire décrochent, à quelques mois de la fin de leur parcours. La crainte de l'échec, l'attrait des emplois saisonniers et une admission refusée dans un établissement collégial sont parmi les principaux facteurs qui amènent des jeunes à décrocher, si près du but.

Nous vous invitons à visiter le site [www.imof.ca](http://www.imof.ca) et à en parler aux jeunes que vous connaissez.

Bonne visite!

---

## **Des élèves de Sainte-Jeanne et Saint-Charles à l'Amicale de robotique**

Deux équipes de la Commission scolaire des Phares ont participé à l'*Amicale de robotique* qui se tenait à l'école Moisson d'Art, à l'Isle-Verte, le 26 mars dernier. Ce projet avait pour objectif de placer les élèves dans une situation

d'expérimentation, en fabriquant et en programmant un robot. La concentration et la logique devaient être au rendez-vous!

Neuf équipes du primaire et du secondaire étaient inscrites au défi de groupe. Les élèves

de la Commission scolaire des Phares des secteurs de Sainte-Jeanne et de Saint-Charles ont fait belle figure devant leurs compétiteurs.

*Merci à Molly Blanchette, une élève de 4<sup>e</sup> année, pour sa collaboration à la rédaction de cet article!*

## Trop pressé pour préparer un lunch santé?

C'est l'heure du lunch au bureau. Vous retirez de votre sac à lunch une conserve de soupe et un ouvre-boîte ou bien le pot de beurre d'arachide et un sac de pain, car vous étiez trop pressé ce matin ou à court d'idées pour préparer un lunch...

Laissez-moi vous inspirer afin que votre lunch soit nutritif sans être monotone, et que le préparer ne soit pas une corvée. Après tout, manger est un des plaisirs de la vie!

Voici quelques conseils :

1) Votre repas du midi devrait contenir des aliments de chacun des 4 groupes du Guide alimentaire canadien afin d'assurer un repas équilibré:

- Légumes et fruits
- Produits céréaliers
- Lait et substituts
- Viandes et substituts

2) Assurez-vous de faire place à la variété. Voici des exemples d'aliments à privilégier pour chacun des groupes :

Légumes et fruits : crudités, salades, jus de légumes, fruits frais ou en conserve dans du jus, jus de fruits pur à 100%, compotes de fruits non sucrées.

Produits céréaliers : pains de blé entier, multigrains, de son d'avoine ou de seigle, pita ou tortillas de blé entier, riz brun et riz sauvage, pâtes alimentaires de blé entier ou multigrains, craquelins à grains entiers, galettes de riz.

Lait et substituts : Lait (< 2% m.g.), lait aromatisé (contenant moins de 35g de sucres totaux par portion de 250 ml), boissons de riz ou de soya enrichies, yogourt, yogourt à boire, fromages, desserts au lait (tapioca, pudding, blanc-manger).

Viandes et substituts : Viandes froides (jambon, dinde, rosbif, poulet, pastrami), thon

ou saumon en conserve, œufs, légumineuses (pois chiches, lentilles, haricots rouges), noix et graines, produits du soya (tofu).

3) Planifiez vos lunches pour la semaine ou du moins pour quelques jours. Lors de votre visite au supermarché, vous pourrez faire vos achats en conséquence.

4) Pensez à ce que vous aimeriez apporter comme lunch le lendemain. Si vous avez à faire de la préparation, faites-le la veille. Par exemple, couper des crudités et préparer une trempette, emballer un muffin, mettre les restes du souper dans un contenant pour emporter, etc. Vous profiterez de quelques minutes de plus le lendemain matin!

Le sandwich constitue souvent la base du lunch. Voici deux exemples de boîtes à lunch équilibrées contenant des sandwiches intéressants. Bon appétit!!

### Boîte à lunch # 1

Sandwich wrap aux légumes grillés \*  
Salade de maïs et de poivrons \*  
Lait 1%  
Œuf cuit dur  
Eau

### Boîte à lunch # 2

Sandwich pomme et cheddar  
Crudités et trempette  
Yogourt à la vanille  
Salade de fruits frais ou en conserve  
Eau

Collation : fromage cheddar et raisins frais

Collation : muffin aux canneberges et aux pommes \*

\* Vous trouvez les recettes à l'adresse internet suivante :

[www.mapaq.gouv.qc.ca/boitealunch](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/boitealunch)

Pour d'autres idées de repas, trucs ou conseils, visitez :

◆ Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ;



[www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante)

◆ Le Réseau canadien de la santé ;  
[www.reseau-canadien-sante.ca](http://www.reseau-canadien-sante.ca)

◆ Programme de promotion des saines habitudes de vie, *bougez plus, mangez mieux* :  
[www.vasy.gouv.qc.ca](http://www.vasy.gouv.qc.ca)

◆ Le Guide alimentaire canadien, Santé Canada : [www.santecanada.gc.ca/guidealimentaire](http://www.santecanada.gc.ca/guidealimentaire)

**Stéphanie Dugas, Dt.P**  
**Nutritionniste**

---

## Bravo et merci à nos bénévoles

La Commission scolaire des Phares profite de la Semaine de l'action bénévole, qui est soulignée cette année du 27 avril au 3 mai, pour rendre un hommage particulier à toutes les personnes qui s'impliquent bénévolement dans ses écoles et au sein de divers comités.

Ces bénévoles mettent leurs talents, leur expérience et leur amour de l'éducation au service des élèves. Grâce à leur créativité, leur disponibilité et leur générosité, ces personnes contribuent de façon concrète et quotidienne à l'atteinte des objectifs de réussite. Elles apportent également un soutien très apprécié aux membres du personnel des écoles.

Les bénévoles, qui sont majoritairement des parents, jouent un rôle important sur divers plans, par exemple, l'encadrement offert aux élèves dans la réalisation de projets, la contribution à l'organisation d'activités, à des collectes de fonds, l'accompagnement des élèves lors de sorties éducatives et, bien sûr, l'engagement au sein des comités.

La Commission scolaire des Phares tient à exprimer à toutes ces personnes sa plus vive reconnaissance pour une implication aussi constante que fructueuse dans la communauté!

Raymond Tudeau, président

Jacques Poirier, directeur général

---

## CFP Mont-Joli – Mitis

### Une activité « *portes ouvertes* » couronnée de succès

Plusieurs centaines de personnes ont visité le Garage de mécanique agricole du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, les 28 et 29 mars, dans le cadre d'une activité « *portes ouvertes* ». L'accueil des visiteurs était assuré par les étudiants et les membres du personnel du Centre de formation. Les intervenants du monde agricole et la population ont pu découvrir les infrastructures et les divers programmes offerts, assister à de nombreuses conférences portant sur l'agriculture, la mécanique agricole, l'horticulture, etc.

Parmi les personnes qui assistaient à l'inauguration officielle de ces journées « *portes ouvertes* », on retrouvait le président du Conseil d'établissement du CFP Mont-Joli – Mitis, M. Bernard Larrivée, le préfet de la MRC de La Mitis, M. Jean-Clément Ouellet, le président de la Commission scolaire des Phares, M. Raymond Tudeau, le maire de Saint-Joseph, M. Réginald Morissette, la députée, M<sup>me</sup> Danielle Doyer, de même que M. Claude-André Charest, M<sup>me</sup> Julie Potvin et M. Bertrand Michaud, du CFP. Bravo aussi aux étudiants du Centre qui ont accueilli chaleureusement la population et qui ont su faire partager leurs intérêts et leurs passions!

## Olympiades en formation professionnelle

Les compétitions lors des *Olympiades en formation professionnelle* consistent à réaliser une tâche du métier. Cette épreuve se déroule sur deux jours et elle s'adresse aux meilleurs de chacune des régions du Québec. Un jury composé des représentants des entreprises sélectionne les lauréats.

C'est du 23 au 26 avril 2008 que la Commission scolaire des Phares enverra des participants aux Olympiades québécoises qui se dérouleront au Centre de Foires de Québec. Vous pourrez les voir en action les 24 et 25 avril.

La Commission scolaire sera représentée par les personnes suivantes :

- En Carrosserie : Pascal Thibault. Enseignant-entraîneur : M. Renaud Brillant.
- En Peinture automobile : Sébastien Bussières. Enseignant-entraîneur : M. Renaud Brillant.
- En Dessin industriel : Jeff Plourde. Enseignant-entraîneur : M. Serge Duguay.

- En Dessin de bâtiment : Stéphanie Bernier. Enseignante-entraîneuse : Mme Élane Isabelle.
- En Briquetage-maçonnerie : Pascal Tremblay. Enseignant-entraîneur : M. Jean-Marie Bélanger.

Si certains de nos candidats se qualifient, ils pourraient se rendre aux Olympiades canadiennes, à Calgary, du 25 au 28 mai 2008. Par ailleurs, le Mondial des métiers se déroulera à Calgary en septembre 2009.

Nous sommes fiers de notre délégation et nous souhaitons à nos élèves la meilleure des chances lors des compétitions. Nous soulignons également le travail que les enseignants-entraîneurs accomplissent, afin de bien préparer les candidats. Si vous êtes à Québec à la fin avril, passez les voir!

*France Duchesne, déléguée régionale*

---

## **Une note d'or pour l'*Harmonie Vents du Fleuve***

Le 20 mars dernier, l'*Harmonie Vents du Fleuve*, de l'école Paul-Hubert, a obtenu une note d'or dans le cadre du Music Fest Québec, qui se déroulait à Montréal. L'*Harmonie* a alors interprété les trois pièces suivantes : « *Black Granite* », une marche symphonique écrite par James L. Hosay, « *Mountain Majesty* », une pièce lente écrite par Franco Cesarini, et « *Pirate's Dream* », une pièce mouvementée créée par Hayato Hirose et racontant les rêves d'un pirate. L'*Harmonie* méritait une note d'or pour une cinquième année consécutive.

Rappelons également que l'*Harmonie Vents du Fleuve* a organisé récemment un souper bénéfique de crabe. Tous les billets ont trouvé preneurs. Par la suite, à la mi-avril, ses membres se sont rendus à Orlando pour participer au « *All American Music Festival* ». De plus, l'*Harmonie* a été choisie pour présenter un spectacle sur le site de « Epcot Center », à Disney World. Bravo à cet ensemble, à tous ses membres et à sa dynamique directrice, madame Marie-Annick Arsenault!

## Jean Lemire tire la sonnette d'alarme

L'explorateur et réalisateur Jean Lemire, de même que le directeur de l'Institut des sciences de la mer, monsieur Serge Demers, ont présenté une conférence ayant pour thème « *Les changements climatiques* », devant plus de 400 élèves de l'école Saint-Jean, le 25 mars.

Réalisateur du film *Le dernier continent* qui relate son récent voyage scientifique en Antarctique, monsieur Jean Lemire a expliqué aux jeunes que la péninsule antarctique est l'endroit du monde qui se réchauffe le plus

rapidement. « *En plein hiver, nous avons connu une température moyenne de - 5° C et nous n'avons vécu qu'une seule nuit froide, à - 12°. La pollution, l'augmentation de gaz carbonique dans l'atmosphère et l'effet de serre ont des conséquences importantes pour les deux écosystèmes sensibles des pôles.* » Messieurs Jean Lemire et Serge Demers ont sensibilisé les jeunes à l'importance de poser des petits gestes, quotidiennement, pour protéger l'environnement.

---

## Des projets dynamiques pour protéger la beauté du monde

Pour souligner la *Journée de la terre*, des jeunes de différentes écoles du grand Rimouski ont exprimé leur vision de la beauté du monde et des peuples qui l'habitent en concevant des livres uniques. Sous le thème *Coup de cœur pour le monde!*, plusieurs classes de la Commission scolaire des Phares participent depuis le mois de septembre à ce projet de sensibilisation et d'action.

À travers des activités proposées par madame Marthe Leclerc, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, les jeunes s'investissent avec leurs enseignantes et enseignants, afin de découvrir et de protéger la planète, ses beautés et ses ressources.

L'exposition de ces livres peut être visitée à la bibliothèque Lisette-Morin jusqu'au 4 mai, aux

heures d'ouverture régulières, soit du lundi au vendredi de 12 h 30 à 20 h 30, de même que le samedi et le dimanche, de 13 h à 16 h 30.

De plus, certaines écoles présenteront leur campagne qui a pour but de faire diminuer l'utilisation des contenants en styromousse. Les visiteurs découvriront également, à la bibliothèque, une autre création, un « monstre » qui habite nos sites d'enfouissement, en prenant bien de la place!

Notons par ailleurs que des cueillettes d'objets en styromousse (polystyrène expansé) seront organisées dans des écoles durant les semaines des 5 et 12 mai. Une pétition circulera également dans des foyers, durant la semaine du 19 mai.

---

## Les 16 et 17 mai

### Rendez-vous dans l'univers du « *Magicien d'Oz* »

L'école Paul-Hubert invite le grand public à assister aux représentations de la comédie musicale « *Le Magicien d'Oz* » les 16 et 17 mai, à 19 h 30, à la salle Desjardins-Telus. Une représentation pour les familles est également prévue le 17 mai, à 14 h. Finalement, des représentations en matinée seront offertes aux élèves de la Commission scolaire des Phares, dans le cadre de la promotion de la culture à l'école.

« *Le Magicien d'Oz* » mettra en vedette les élèves de l'option comédie musicale de l'école Paul-Hubert, de même que les membres de *l'Harmonie Vents du Fleuve*, sous la direction de madame Marie-Annick Arsenault. Madame Mélanie Laflamme assume la direction artistique du spectacle et signe aussi la mise en scène avec madame Esther Carré, de l'École de danse *Quatre Temps*.

La pièce « *Le Magicien d'Oz* » est tirée du répertoire américain et nous fait découvrir un monde onirique où l'amitié et la persévérance sont des valeurs apportant la réussite. Comme ce fut le cas l'an dernier lors de la présentation de la comédie musicale « *La Belle et la Bête* », le comédien et chanteur bien connu Robert Marien apporte son soutien et son expertise à tous les jeunes participants.

Depuis septembre 2007, plus de 30 élèves inscrits à l'option comédie musicale consacrent beaucoup d'énergie à la préparation de ce spectacle : cours de chant, de danse, chorégraphies, confection des décors, recherche de commanditaires, etc. Des partenariats ont été établis avec l'école de

danse *Quatre Temps*, des parents bénévoles pour la réalisation des décors et des costumes, avec des groupes d'arts plastiques pour la décoration, l'harmonie de l'école au plan musical... Notons aussi l'implication de monsieur Yvan Moreau qui a préparé les arrangements musicaux, de monsieur Alain Fournier dans la conception des décors, de madame Sylvie Bourdages pour les maquillages et de monsieur Jocelyn Pelletier qui met ses compétences théâtrales au service des jeunes.

Les billets sont en vente, aux coûts de 20 \$ pour les adultes et de 15 \$ pour les élèves, à la billetterie de *Spect'Art Rimouski* (724-0800) et à l'école Paul-Hubert (724-3439).

---

## L'école des Beaux-Séjours est dans l'jus!

Jusqu'au 25 avril, l'école des Beaux-Séjours vend des jus de fruits, dans le but de recueillir des fonds qui seront réinvestis dans l'amélioration de la cour d'école. L'objectif a été fixé à 10 000 \$. Des paquets de huit jus Oasis en format de 200 ml sont en vente au montant de 5 \$. Ces jus sont offerts en cinq saveurs : agrumes, pomme, pêche et clémentine, fraise et banane, raisin et petits

fruits. Avec l'aide de leurs parents, les élèves solliciteront leur entourage et prendront les commandes qui doivent être retournées à l'école au plus tard le 25 avril. Les jus seront livrés le 15 mai, entre 15 h et 21 h, au Centre communautaire de Sainte-Odile (rue des Écartés).

---

## Concours québécois en entrepreneuriat

Le jury local a procédé à la sélection des projets gagnants au niveau local du *Concours québécois en entrepreneuriat*. Dans les écoles de la Commission scolaire des Phares, les projets retenus sont :

Catégorie primaire 1<sup>er</sup> cycle : « *Des bâtons pour échanger* », de la classe de madame Nathalie Duchesne, de l'école Boijoli.

Catégorie primaire 2<sup>e</sup> cycle : « *Le dîner partage* » de la classe de madame Julie Lepage, de l'école Marie-Élisabeth.

Catégorie primaire 3<sup>e</sup> cycle : « *Cultivons notre J'Art daim* », de la classe de monsieur Robin Caron, de l'école des Sources.

Catégorie secondaire général : « *Un permis de zoo pour le Mistral sauvage* », de la classe de monsieur Claude Desrosiers, de l'école le Mistral.

Catégorie secondaire continu : « *Récupération de papier* » de la classe de M<sup>me</sup> Ginette Dugas, de l'école Paul-Hubert.

Les élèves sélectionnés seront donc invités à participer au Gala régional qui se tiendra à la polyvalente de La Pocatière, le 2 mai prochain, à 16 h; certains d'entre eux pourraient se qualifier. Toutes nos félicitations aux élèves de la Commission scolaire des Phares pour la qualité des projets présentés!